

■ **Fondation Pierre-Georges Latécoère**, à Founex, chemin de la Marjolaine 6, c/o Marie-Vincente Latécoère, CH-550-1041956-6. Nouvelle fondation. Statuts: 17 septembre 2004. But: préserver et promouvoir l'esprit des lignes Latécoère et Aéropostale, en encourageant les actions soutenant le souvenir et l'oeuvre de la Ligne, en favorisant les institutions scolaires, universitaires ou aéronautiques souhaitant prendre le nom de Latécoère, en soutenant l'association culturelle Pierre-Georges Latécoère ou encore en organisant des expositions relatives au monde de l'aviation, afin de perpétuer l'esprit d'entreprise, le courage et le dépassement de soi dont ont été animés les pionniers des lignes Latécoère et Aéropostale, tels que Jean Mermoz, Antoine de St-Exupéry, Henri Guillaumet et de tous ceux qui ont participé à cette aventure. Conseil: cinq à vingt-sept membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux des membres du conseil Latécoère Marie-Vincente, à Founex, présidente, Chappeland Pascal, à Saint-Gervais (France), Collot Gérard, à Le Pecq (France), vice-présidents, tous deux de France, ces deux derniers ne signant toutefois pas entre eux, Dayer Benoît, d'Héremence, à Genève, secrétaire, Chappuis Philippe, d'Oulens-sous-Echallens, à Nyon, trésorier, Desalbres Bernadette, à Vielle Saint-Girons (France), et Desalbres Rémi, à Bordeaux (France), tous deux de France, les quatre derniers ne signant toutefois pas entre eux.

Journal no 10416 du 08.10.2004
(02493016 / CH-550.1.041.956-6)